



DÉCLARATION DE SUD ÉDUCATION CAPD DE L'ALLIER DU 26 MARS 2019

Depuis le début de ce mandat présidentiel, et ceci, dans la droite ligne de ses prédécesseurs, on observe toute la pression qui s'exerce sur le système éducatif public pour qu'il se plie davantage aux injonctions libérales auxquelles certains rêvent de le voir soumis.

- **Des évaluations CP/CE1 qu'on arrache à grande invocation de faute professionnelle.** Avec celles-ci on dépossède l'expertise pédagogique de l'enseignant à qui on ne demande plus rien qu'une remontée disciplinée au ministère, sans aucune correction, sans aucun avis experts. Des évaluations dont le contenu relève du délire intellectuel pour certains exercices à de basiques tests de résistance cognitive pour d'autres. Mais les enseignants doivent les faire passer sans émettre la moindre objection analytique puisqu'ils ont la vocation.
- **Un point d'indice dont on annonce le gel permanent,** pénalisant une fois de plus le revenu des enseignants qui comme bons fonctionnaires, sont toujours mis en marge des primes distribuées par le gouvernement. Mais ils doivent accepter cette paupérisation insidieuse puisqu'ils ont la vocation.
- **Une marche forcée vers des méthodes managériales** d'essence néolibérale à grand renfort de classe exceptionnelle, de dispositifs spécifiques, de poste à profil, de 30% des meilleurs, de contractualisation rampante. Mais les enseignants savent bien qu'ils ne font pas ce métier pour espérer une valorisation de leur parcours de carrière, puisqu'ils ne le font que par pure vocation.
- **Des levées de drapeaux en classe, des énièmes ajustements de programmes rétrogrades et démagogiques,** à renfort de méthode syllabique, au mépris du savoir faire des enseignants et de leur liberté pédagogique. La fin du CNEC organisme indépendant d'évaluation de l'Éducation, la chose sera sans doute reprise en main par le ministre, afin de mettre en concurrence les établissements et distribuer les médailles à ceux qui le méritent. Mais les enseignants doivent bien accepter avec le sourire, puisqu'ils ont la vocation.
- **La fin annoncée des CHSCT, des commissions paritaires,** derniers lambeaux d'instances garantes de la défense des conditions de travail des enseignants. Mais de ces instances, un enseignant n'a pas besoin pour défendre ses conditions de travail, puisqu'il est mu avant tout par sa seule vocation.
- **Des ESPE qui disparaîtront** remplacés par de nouvelles entités, dont les directeurs seront, chose étonnante, nommés directement par le ministère, afin de garder une main politique sur le contenu de la formation initiale. Une formation continue, quant à elle, qui se réduit à peu de chose, quelques conférences frontales, hors sol, imposées de façon autoritaire et complètement déconnectées des attentes professionnelles de terrain. Mais auxquelles les enseignants assisteront bien volontiers, puisqu'ils ont la vocation.

- **Des règles de mouvement et de promotion qui s'annoncent imposées au forceps par un ministère en pleine crise d'autoritarisme**, et qui augurent d'une inquiétante dangerosité pour la mobilité des personnels, notamment dans le cas extrêmement tendu que nous connaissons dans l'Allier. Mais se retrouver bloqué sans aucune perspective de mobilité professionnelle pour des décennies cela n'inquiète en rien les enseignants puisqu'ils ont la vocation.
- **Une loi de la prétendue école de la confiance, dont le nom serait risible, s'il ne cachait pas un fatras de mesures toutes plus inquiétantes les unes que les autres pour l'avenir de l'École**, tel des cadeaux de financement toujours plus nombreux à l'enseignement privé par le biais de la scolarisation obligatoire dès 3ans – au frais des mairies cela va sans dire – voire même la possibilité que le premier degré se retrouve inféodé à des établissements du second, tout cela voté en catimini parmi les quelques députés perdus au milieu de rangs d'hémicycle clairsemés. Mais cela ne dérange en rien l'enseignant du primaire de se voir intégré de force dans une structure qui resserrera la pression hiérarchique sur lui, puisque la vocation qui l'anime, demeure plus forte que tout.
- **On parle au ministère de devoir d'exemplarité, d'honneur de l'institution, d'un devoir de réserve – qui n'existe pas –** pour les enseignants mais qu'on voudrait imposer pour faire taire la contestation légitime sur le terrain. Mais les enseignants ne doivent pas avoir peur des risques de procès que peut leur intenter leur propre institution, puisqu'ils ont la vocation.

Ainsi il n'y a qu'un seul ciment qui tient le système éducatif à lui seul : c'est la bonne volonté et l'énergie inépuisable (semblerait-il?) de ses personnels sur le terrain. Ils ne comptent pas leurs heures, ne comptent pas leur rémunération, ne comptent pas toute la méfiance que leur propre ministère manifeste vis à vis d'eux. Mais que le ministère poursuive dans cette voie de l'autoritarisme, de la défiance envers la liberté pédagogique, de la destruction du statut de fonctionnariat, de la mise à mal du service public d'éducation, alors le système tel qu'on le connaît finira par s'effondrer. A moins que ce ne soit là, le but de ceux qui nous gouvernent pour enfin mettre en place un projet qui leur tient un cœur : un service d'enseignement privatisé, géré comme on gère une entreprise, rentable et docile à la loi du marché du travail. Pour qu'ainsi soit formé, non plus le citoyen mais le consommateur-exécutant de demain.

Et parce qu'heureusement les enseignants ne sont pas uniquement animés par leur seule vocation. Mais qu'il savent aussi se défendre face à tous ces projets délétères, ils ont été nombreux le 19 mars à suivre une grève dont SUD éducation se félicite de la mobilisation.

Et SUD éducation appelle vivement à ce qu'ils soient encore plus nombreux, à poursuivre la mobilisation le 30 mars.